

Collectif Berder Ensemble

contact@berderensemble.infini.fr

Site web : <https://www.berdrensemble.infini.fr>

FaceBook : @berderensemble

Bonjour à toutes et tous

Je suis Catherine de Berder Ensemble

Comme vient de le dire Marc, merci à tous d'être là si nombreux autour de notre collectif pour mettre un terme à la privatisation de notre patrimoine environnemental.

Merci d'être tous si nombreux, présents pour défendre Berder des promoteurs.

L'île de Berder, est un des joyaux du Golfe du Morbihan, et une des quatre îles accessibles à pied à marée basse.

C'est un haut lieu de fréquentation des habitants de l'agglomération de Vannes et des touristes.

Son accès difficile l'a protégé jusqu'à maintenant.

Les activités antérieures, déjà orientée vers un tourisme respectueux de l'environnement et à fréquentation modérée, n'ont jamais porté préjudice à l'environnement.

M. Yves Rocher, en son temps n'a pas réussi à implanter son centre de thalassothérapie, grâce à la ténacité des résistants au projet.

Lors de la vente de l'île en 2013, il a sollicité le président du conseil départemental (M.Goulard) pour que celui-ci rachète cette île. Sans succès.

Maintenant c'est un promoteur (le groupe Giboire), 4ème fortune de Bretagne, qui veut faire un hôtel de luxe 4 *.

Nous ne voulons pas le laisser faire.

Pourquoi ?

Parce que ce projet est déjà obsolète.

Parce qu'il ne répond Pas à la demande.

Parce que ce projet n'apportera rien aux larmorien.

Parce que nous n'avons aucune confiance en la parole de M. Giboire de respecter la servitude de passage du sentier côtier. Il est trop souvent fermé en fonction de ses besoins.

Parce que nous ne voulons pas nous promener sur ce sentier littoral avec des grillages empêchant la vue sur l'île.

Parce qu'il serait beaucoup plus intelligent de s'unir tous ensemble pour en faire un lieu de vie accessible au plus grand nombre.

Parce que l'impact environnemental est trop important.

La commune de Larmor Baden n'a jamais voulu rentrer dans le Parc Naturel Régional ?

Pourquoi ?

La commune de Larmor Baden est classée en zone Natura 2000.

Ce classement a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable, en sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long terme.

Ce site est classé en Zone de Protection Spéciale concerné par un grand nombre de mesures de protection et de gestion qui se superposent : site inscrit, site classé (marais de Pen-en-Toul), réserve nationale de chasse et de faune sauvage arrêtés de protection de biotope, zone de quiétude pour l'avifaune, site Ramsar.

Je rajouterai qu'au-delà de l'aspect paysager et visuel convoité (notion de parc, grands arbres, impression d'être loin de toute civilisation pendant la promenade), l'île présente différents milieux :

- le milieu bâti avec de vieux bâtiments offrant des possibilités de nidification aux oiseaux, chauves-souris, insectes....
- le milieu « naturel » avec des boisements anciens avec présence d'arbousiers en strate inférieure (le site le plus important du Golfe pour cet arbuste),
- des prairies à l'intérieur de l'île,
- un estran dont la connaissance des espèces est très faible. Signalons que le site de Berder, est un des spots d'observation de la Sterne de Dougall lors de sa migration postnuptiale du 15 août au 15 septembre. La Sterne de Dougall est classée « en danger critique » sur la liste rouge régionale.

La biodiversité est remarquable sur l'île.

Il faut la protéger.

Avant de parler du projet lui-même, un hôtel de luxe pour quelques nantis, nous nous interrogeons sur les travaux eux-mêmes qu'engendrerait ce projet déjà dépassé.

Ainsi, l'étude d'impact ne mentionne pas que les bassins de rétention envisagés sont pour la plupart situés à moins de 100 m du rivage et que certains sont susceptibles de se superposer avec des espaces boisés (le bassin n°11 notamment). De la même façon, la construction d'une nouvelle voie reliant le quai à la zone de chantier est présentée comme une éventualité mais elle ne fait l'objet d'aucune analyse.

Absence de mesures de suivi relatives à la qualité des eaux superficielles en phase chantier, alors même que le risque de pollution est avéré et que l'enjeu est identifié comme étant très sensible dans le dossier (proximité de zones conchyliques notamment).

Quel va être le va et vient de camions bétons sur le Gois ?

Que devient celui-ci ? une autoroute à camions ?

Et si un camion a un accident sur le gois, Pollution ?

Où se fait le stockage des matériaux ?

Aucune étude n'a été faite en ce sens.

Notre position est claire.

Nous ne pouvons laisser faire un chantier aussi impactant pour l'environnement,

Nous sommes pour que soit restitué au public cette île magnifique, que la région, les politiques, la transforme en parc départemental pour la plus grande joie des petits et grands.

Catherine GAYDAN

Larmor-Baden, 17 janvier 2021